



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 1 3 / 0 5 / 2 0 2 5

Dossier complet le : 1 3 / 0 5 / 2 0 2 5

N° d'enregistrement : D2025- 707

### 1 Intitulé du projet

Défrichement de 4 ha de futaies feuillues sur la commune de Schoelcher

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

PROMORAME

Raison sociale

N° SIRET

4 7 9 4 2 6 3 8 5 0 0 0 1 3

Type de société (SA, SCI...)

EURL

Représentant de la personne morale :  Madame

Nom

RAMEDACE

Monsieur

Prénom(s)

Laventure

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
47° a)	Défrichement d'une superficie de 4 ha, une parcelle en zone AU.

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet se situe sur la parcelle cadastrale R 474, Grand Village Terreville - Schoelcher, en zone UA (Zone à Urbaniser) du PLU, à une altitude moyenne de +78 m NGF, hors zone inondable et à distance réglementaire du littoral (900 m).

Il vise à aménager le terrain à vocation résidentielle destinée prioritairement au relogement progressif des habitants exposés aux risques côtiers (érosion et tsunami).

#### 4.2 Objectifs du projet

- Créer un quartier résilient : répondre à la pénurie de logements tout en sécurisant les populations face aux aléas climatiques.

- Structurer un développement urbain maîtrisé : désengorger le littoral surpeuplé et anticiper les déplacements de population exigés par le PPRN

---

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Phase 1 – Préparation du site (6 mois)

- Déboisement ciblé : abattage contrôlé de 4 ha de végétation secondaire (essences non protégées, hors forêt primaire), sous supervision écologique.
- Gestion des déchets verts : broyage sur place pour réutilisation en paillage ou compostage.

Phase 2 – Aménagements structurants (12 mois)

- Viabilisation des lots :
  - > Création d'un réseau viaire (voies de 6 m de large, revêtement drainant).
  - > Installation des réseaux (eau potable, électricité enterrée, assainissement collectif).
- Ouvrages hydrauliques :
  - > Bassin de rétention des eaux pluviales (capacité 500 m<sup>3</sup>) pour limiter le ruissellement.
  - > Caniveaux végétalisés en bordure des voiries.

Livraison : Septembre 2026

---

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

1. Entretien des espaces verts et compensation écologique

- Maintenance des plantations compensatoires :
  - > Arrosage et suivi des 1 000 arbres indigènes, en partenariat avec l'ONF.
  - > Contrat de gestion avec une entreprise locale spécialisée pour l'élagage et le remplacement des plants défaillants.
- Zone tampon arbustive:
  - > Préservation stricte de la haie vive périphérique (interdiction de clôtures bétonnées) pour maintenir les corridors écologiques.

2. Gestion des eaux pluviales

- Nettoyage semestriel des bassins de rétention et caniveaux végétalisés pour éviter l'engorgement.

3. Lutte contre l'érosion

- Vérification annuelle des enrochements et talutages par un bureau d'études géotechniques.

4. Charte de construction durable imposée aux acquéreurs :

- Toitures solaires obligatoires.
- Interdiction des clôtures imperméables (grilles ou haies vives uniquement).
- Contrôle du respect des surfaces perméables minimales (40 % par lot).

5 - Suivi social pendant 2 ans pour les ménages littoraux relocalisés (partenariat avec la CAF et l'ADIL).

---

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Procédure de l'examen au cas par cas

- Demande d'autorisation de défrichement, demande d'autorisation d'urbanisme (PA/PD/PC) et déclaration ou demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
- Superficie de la parcelle	62 600 m <sup>2</sup>
- Emprise du lotissement	40 000 m <sup>2</sup>
- Surface totale défrichée	40 000 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : Allée des coquelicots

Lieu-dit : Grand Village

Localité : Schoelcher

Code postal : 9 7 2 3 3 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 0 1 ° 4 6 ' 2 7 " \_\_\_\_\_ Lat. : 0 6 ° 1 0 ' 9 7 " \_\_\_\_\_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Point de d'arrivée : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

##### Communes traversées :

Schoelcher

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de Schoelcher

Zonage : AU

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

##### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est localisé à environ de la ZNIEFF n °056 « Fond Rousseau Case navire » Il est important de souligner que la parcelle concernée par le projet est classée en zone AU (à urbaniser) dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est concernée par le PPRN de la Martinique pour les inondations, mouvement de terrain et sismique
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRN a été approuvé le 30 Décembre 2013 Parcelle classée: zone jaune
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet en Martinique
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets verts et produits de débardages issus du défrichage qui seront déposés en décharges contrôlés.  Les matériaux extraits, terre végétale en particulier, seront stockés de manière à être réutilisés sur le chantier, recyclés sur d'autres chantiers ou dans filière locales de valorisation ou évacués par des organismes agréés.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est localisé sur une parcelle de 6ha constituée majoritairement d'une zone boisée présentant des arbres en fin de vie
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Risques mouvement de terrain : faible / moyen - Risques sismique: fort comme toute la Martinique - Risques d'inondation : néant
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à engendrer des risques sanitaires.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La phase chantier devrait générer des émissions sonores temporaires. La société en charge des travaux devra respecter une charte de
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une sensibilisation des équipes sera réalisée sur l'impacte des nuisances sonores vis à vis des riverains.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à engendrer des nuisances olfactives.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<b>Émissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase d'exploitation, la réalisation du projet va engendrer des rejets hydrauliques d'eaux usées liées au fonctionnement des bâtiments.
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux usées sont traitées par une station d'épuration des eaux usées (STEP).

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas susceptible de porter atteinte: - au patrimoine archéologique (en dehors du zonage de présomption de prescription archéologique), - au patrimoine architecturale.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La création du lotissement permettra de contribuer au dynamisme de la commune grâce aux parcelles qui y seront proposées.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

- Éloignement des zones sensibles : Implantation à +78 m NGF, hors zone inondable (PPRN) et à 900 m du littoral pour éviter les risques de submersion.
  - Réduction de l'emprise au sol: Densité maîtrisée (20 lots sur 4 ha) pour limiter l'imperméabilisation (40% de surfaces perméables par lot).
- 

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

- Déboisement ciblé : Conservation des arbres remarquables (diagnostic préalable par un écologue) et travaux hors périodes de nidification (calendrier validé par l'ONF).
  - Corridors écologiques : Maintien de haies vives connectées pour la faune (charte imposée aux acquéreurs).
  - Ouvrages hydrauliques : Bassin de rétention des eaux pluviales (500 m<sup>3</sup>) avec débit de sortie régulé.
  - Talutages végétalisés et enrochements naturels sur les pentes.
-

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet, de par sa nature et sa localisation n'est pas susceptible de générer des nuisances qui n'aient été envisagées lors de sa conception.

Le projet s'inscrit dans un cadre réglementaire strict et répond à une urgence climatique et sociale, Il aura donc des effets positifs sur le milieu urbain.

Au regard des informations présentées dans le présent formulaire, nous estimons que le projet peut être dispensé d'étude d'impact.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	- Plan de masse du projet	<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

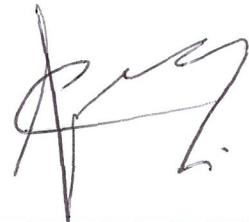
Nom RAMEDACE

Prénom Laventure

Qualité du signataire Gérant

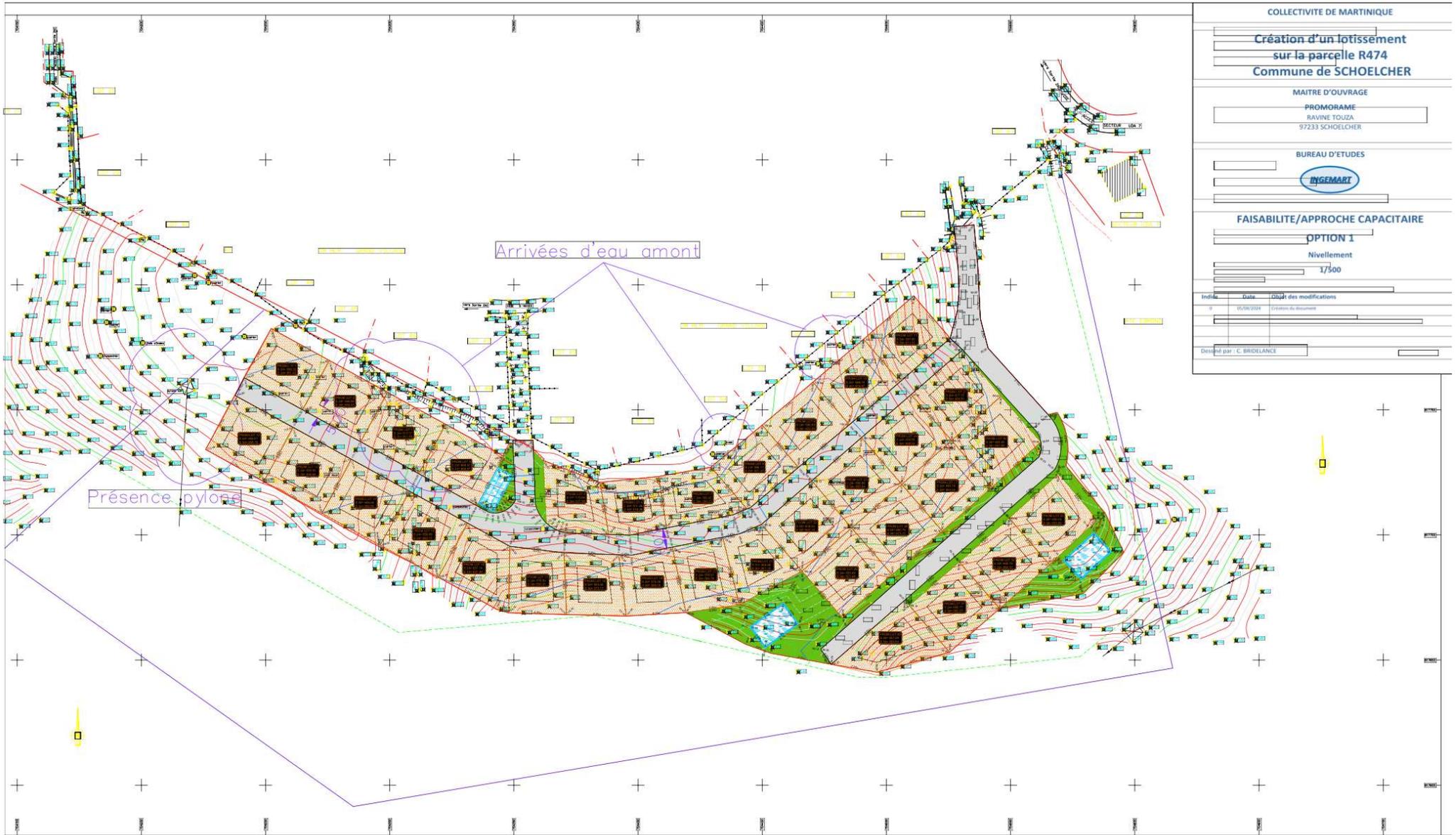
À Schoelcher

Fait le 1 3 / 0 5 / 2 0 2 5



Signature du (des) demandeur(s)





COLLECTIVITE DE MARTINIQUE

**Création d'un lotissement  
sur la parcelle R474  
Commune de SCHOELCHER**

MAITRE D'OUVRAGE

PROMOIRAME  
RAVINE TOUZA  
97233 SCHOELCHER

BUREAU D'ETUDES



FAISABILITE/APPROCHE CAPACITAIRE

OPTION 1

Nivellement  
1/500

Indice Date Objet des modifications

1 06/09/2021 Création du document

Dessiné par : C. BRIDELANCE

DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
INFORMATISÉ  
-----

Département :  
MARTINIQUE

Commune :  
SCHOELCHER

Section : AC

Échelle d'origine : 1/1000

Échelle d'édition : 1/2000

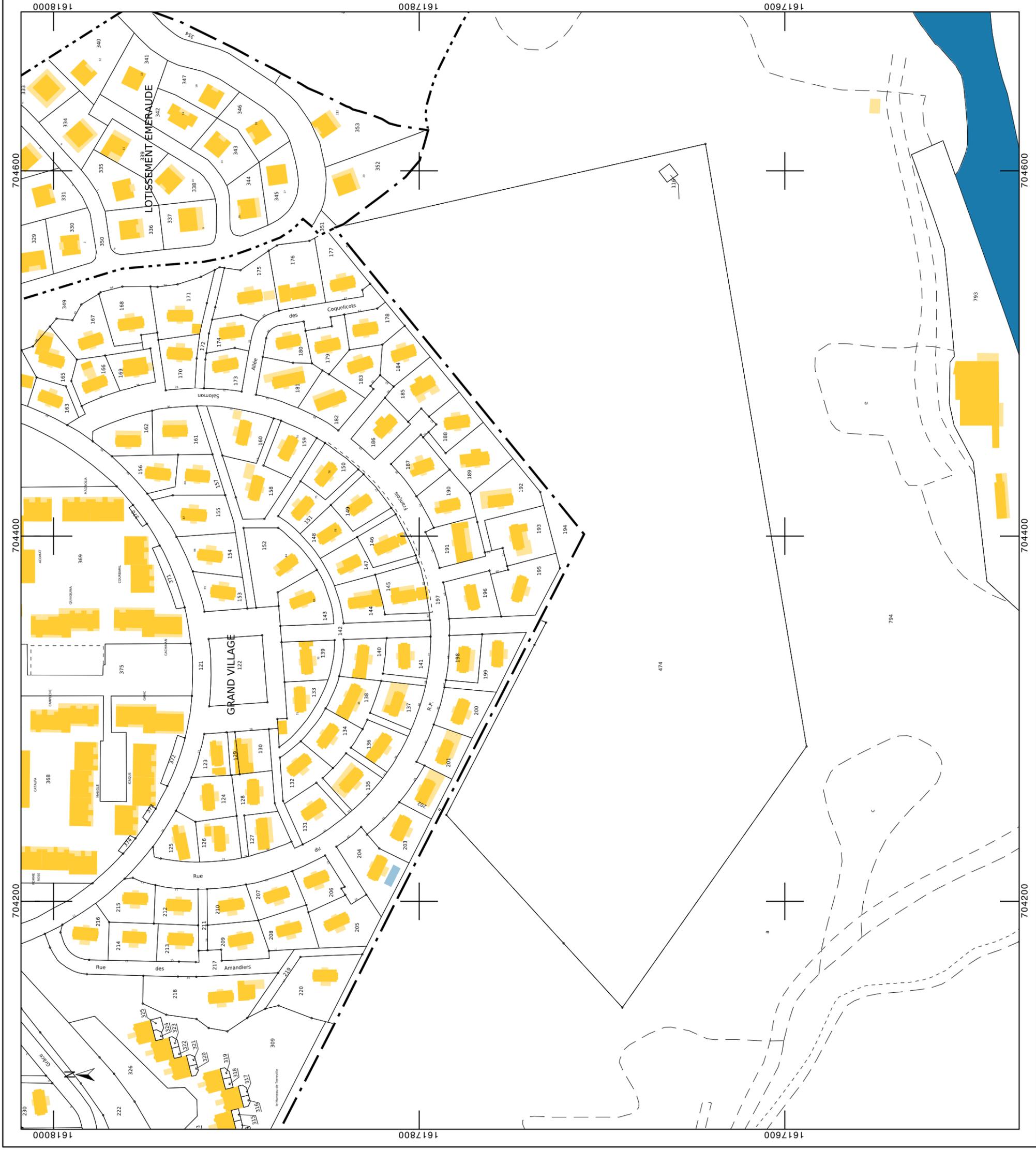
Date d'édition : 06/05/2010  
(fuseau horaire de Paris)

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le  
centre des impôts foncier suivant :  
CDIF DE FORT DE FRANCE  
Hôtel des Finances Route de Cluny  
SCHOELCHER BP 605  
97261 FORT DE FRANCE CEDEX  
tél. 0596595576 - fax 0596630025  
cdif.fort-de-france@dgi.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

©2007 Ministère du budget, des comptes  
publics et de la fonction publique



Département :  
MARTINIQUE

Commune :  
SCHOELCHER

Section : R  
Feuille : 000 R 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/3000

Date d'édition : 09/05/2025  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection :  
RGAF09UTM20  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

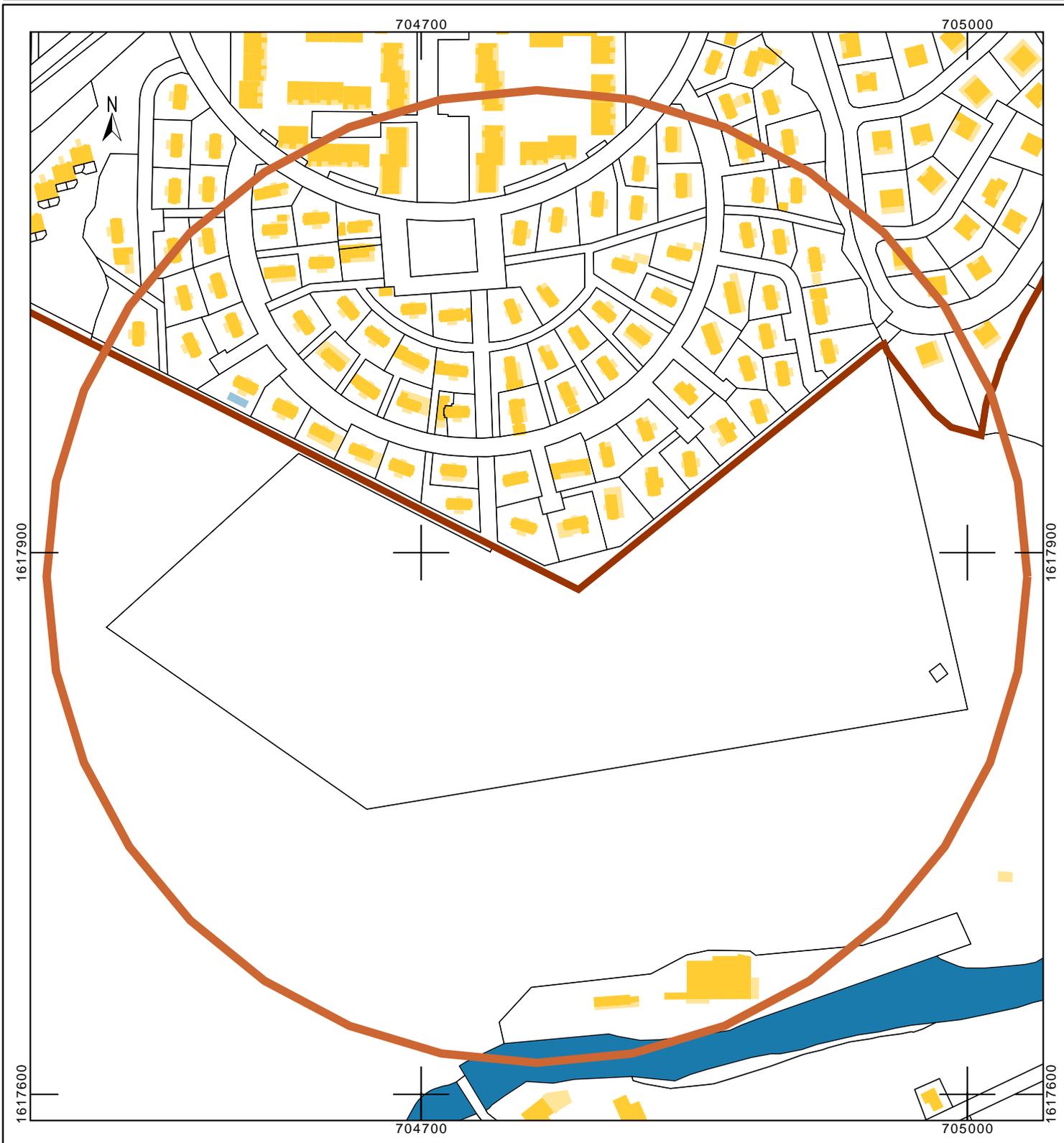
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
PLAN DE SITUATION  
-----

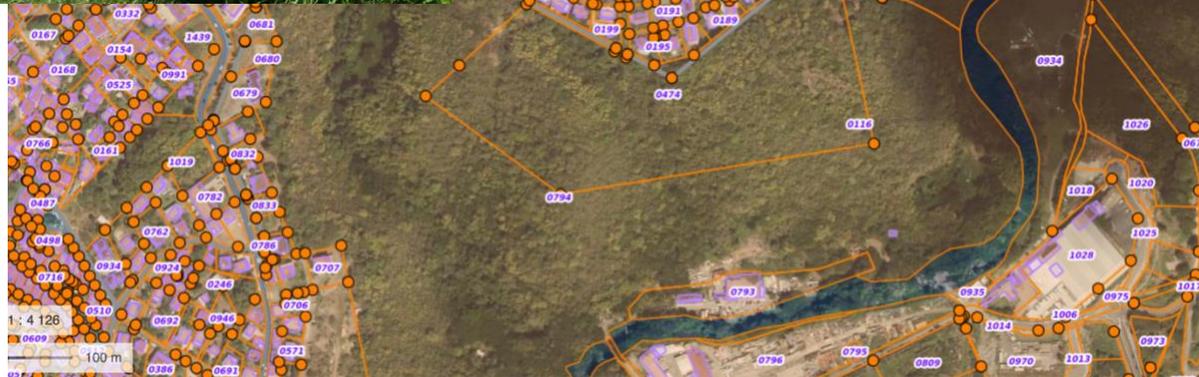
Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
PTGC De la Martinique  
Hôtel des Finances Route de Cluny  
SCHOELCHER 97261  
97261 FORT DE FRANCE CEDEX  
tél. 0596595598 -fax  
ptgc.fort-de-france@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



## PHOTOGRAPHIES DU SITE



Le 09 Mai 2025

Point GPS : 14.627498 , -61.097449

Adresse: 63 Allée des Coquelicots97233 Schœlcher